

## **MAIRIE DU 3<sup>ème</sup> SECTEUR**

### **CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS DU 7 DÉCEMBRE 2017**

La séance du Conseil des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements du jeudi 7 décembre 2017 est ouverte dans les formes réglementaires à 19 heures 01, sous la présidence de Madame Marine PUSTORINO-DURAND, Maire du 3<sup>ème</sup> secteur.

**Madame le Maire.** - Mes chers collègues, bonsoir. Bonsoir à tous. On va commencer notre séance en désignant notre Secrétaire de séance. S'il n'y a pas d'opposition, ce sera Arthur OHANESSIAN, notre benjamin.

*(Pas d'opposition.)*

*(Appel nominal, par Arthur OHANESSIAN.)*

**\* Approbation du procès verbal de la séance du 9 novembre 2017 :**

**Madame le Maire.**- Y a-t-il des remarques sur le procès verbal de la séance du 9 novembre ?

*(Pas d'observation.)*

**\* Examen des rapports :**

#### **RAPPORT 17/107/03/ECSS**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS - DIRECTION DES SPORTS - Déclaration des avantages en nature attribués par la Ville de Marseille aux clubs sportifs.**

**Rapporteur :** M. SPORTIELLO *(Lecture.)*

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/107/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)*

**RAPPORT 17/108/03/EFAG**

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES RESSOURCES HUMAINES -  
Principes généraux applicables en matière  
d'organisation du temps de travail des agents  
municipaux.**

Rapporteur : Mme TIMSIT *(Lecture.)*

**Madame le Maire.**- Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

**Mme PASQUET.**- Pour ma part, je pense que je ne serai pas la seule, je ne voterai pas ce rapport, car il met en place une nouvelle procédure de contrôle des horaires et des journées de travail sans concertation. Cela me paraît complètement contre-productif et le fait de prendre pour prétexte la mise en place de cette circulaire de façon aussi rapide me paraît inefficace. Je voterai contre.

**Madame le Maire.**- Y a-t-il d'autres remarques ? *(Il n'y en a pas.)* Ce rapport a été à l'ordre du jour du dernier CTP qui a eu lieu, il y a peu de temps, la semaine dernière me semble-t-il.

**Mme LOTA.**- Tout à fait.

**Madame le Maire.**- Je crois que la Présidente du CTP peut vous répondre.

**Mme LOTA.**- C'est passé au Comité Technique Paritaire qui a eu lieu la semaine dernière et cela a été approuvé. À partir du moment où c'est approuvé en

Comité technique, la collectivité se doit de mettre en application.

**M. PAYAN.**- Deux mots pour répondre à Mme la Présidente LOTA. Vous connaissez parfaitement ce qu'il s'est passé en CTP, Madame la Présidente. Pour vous rappeler, une grande majorité des organisations syndicales ont voté contre et l'organisation syndicale majoritaire s'est abstenue. On ne peut pas dire que l'enthousiasme des syndicats et des salariés de la collectivité territoriale a été tel qu'il a conduit ne serait-ce qu'un seul syndicat à voter pour. Au regard de la réaction des organisations syndicales, vous comprendrez que nous soyons prudents. Après, il n'y a pas de doute qu'il faille le mettre en place. En effet, vous avez raison, la loi doit s'appliquer. D'ailleurs, il est étonnant qu'il y ait une délibération rappelant la loi. La loi s'applique depuis qu'elle existe et elle existe bien avant cette réglementation et bien avant cette circulaire. Bien évidemment que les agents quels qu'ils soient sont tenus de faire leurs horaires de travail. Néanmoins, ma collègue l'a parfaitement bien dit, cela se fait dans la concertation, cela doit se faire dans la discussion, ce qui n'a pas forcément été le cas. Ce n'est pas pour polémiquer, c'est simplement pour rappeler cela. Merci.

**M. BAUMANN.**- Je rappellerai que la représentation syndicale ne représente pas grand-chose.

**Mme LOTA.**- Tout le monde sait quel est le sens de l'abstention. Si c'était quelque chose qui n'était pas acceptable, l'intégralité des représentants syndicaux aurait pu voter contre. Or, le syndicat

majoritaire s'est abstenu. Vous savez très bien qu'en étant 15, et 15 représentés, vous enlevez les 9 abstentions, quelque part, la majorité est soutenue.

**M. PAYAN.**- Je ne rentre pas dans le détail.

**Madame le Maire.**- Merci. On passe au vote.

*(Le rapport 17/108/03/EFAG est adopté à la majorité.*

*Abstention de Mme PRISCO et M. PAYAN,*

*Mme PASQUET vote contre.)*

**RAPPORT 17/109/03/ECSS**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION ENFANCE SOCIAL -  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE - DIVISION  
RESTAURATION SCOLAIRE - Délégation de service public de  
la restauration scolaire du 1<sup>er</sup> degré - Avenant n°7 au  
contrat n°11/0881 passé avec la société SODEXO.

Rapporteur : Mme MINETTI (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/109/03/ECSS est adopté à la majorité.*

*Abstention du groupe Cap à gauche.)*

**RAPPORT 17/110/03/EFAG**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -  
DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC - Tarif d'occupation du  
domaine public communal pour l'année 2018.

Rapporteur : Mme LOTA

Madame le Maire, mes chers collègues, ce sont les tarifs d'occupation du domaine public pour l'année 2018. Il faut savoir que les tarifs vont subir une hausse de 2 % des tarifs généraux, après une année sans augmentation. On fait un petit rattrapage. Il s'agit essentiellement d'ajustements de la

structuration tarifaire avec quelques mesures catégorielles différentes, par exemple une hausse de 10 % des tarifs applicables aux camions de pizza, aux *food truck*, etc., tout ce qui est alimentaire sur l'espace public et la suppression du tarif concernant les plaques professionnelles. Ces tarifs concernant la voirie et le stationnement sont perçus pour l'occupation du domaine public communal et sont fixés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, conformément aux barèmes proposés. Je vous demande de bien vouloir l'adopter.

**Madame le Maire.**- Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

**Mme PASQUET.**- Si l'on peut comprendre l'idée de faire payer la privatisation de l'espace public, notamment s'il s'agit de prestations commerciales, je ne veux pas l'entendre comme s'il s'agit d'organisations ou d'associations qui œuvrent et contribuent au bien vivre ensemble dans les quartiers. Pour elles, cela vient s'ajouter aux mesures de sécurité imposées par l'état d'urgence, et maintenant par la loi, qu'elles doivent prendre. C'est un coût, parfois un surcoût insurmontable qui pourrait remettre en cause véritablement la vivacité du tissu social dans nos quartiers. Pour ma part, je voterai contre.

**Madame le Maire.**- Très bien. Merci, Madame PASQUET. Madame LOTA, voulez-vous répondre ?

**Mme LOTA.**- D'abord, il faut savoir que tout domaine public doit être soumis à taxation. Ce que vous dites n'est pas tout à fait juste, je m'explique. On va prendre l'exemple des vide-greniers, toutes les

associations quelles qu'elles soient, si elles sont taxées, c'est qu'au bout du compte, il y a une activité commerciale. Toutes les associations qui œuvreraient en faveur de la Ville de Marseille, du développement économique ou de problème social particulièrement avéré, comme le Téléthon, il est évident que nous n'appliquons pas de taxation et nous donnons un accord de l'occupation de l'espace public sans taxation. C'est-à-dire que l'on est capable de mesurer ce point de vue des associations qui ont une action participative à l'activité des Marseillais, qui contribuent à l'activité des Marseillais, qu'elle soit sportive, sociale ou autre. Mais, chaque fois que nous taxons, il est évident qu'il y a une action commerciale, quelle qu'elle soit.

**Madame le Maire.**- Y a-t-il d'autres remarques ?

**M. BAUMANN.**- Je vois qu'il y a des augmentations de 10 %, alors que l'inflation est inférieure à 2 %. Je ne peux donc pas approuver cet ajustement.

**Madame le Maire.**- Merci, Monsieur BAUMANN. Monsieur PAYAN, vous voulez prendre la parole ?

**M. PAYAN.**- Oui, Madame le Maire, merci de me donner la parole.

Madame LOTA, sur ce dossier qui raconte beaucoup de choses de la Ville et de notre rapport à l'occupation de l'espace public, je suis persuadé que vous faites un travail formidable et que ce travail est compliqué, car vous êtes confrontée à des demandes

diverses et variées avec des situations extrêmement complexes. Vous devez donc fixer une ligne, ce que vous faites. Pour fixer cette ligne, il faut se donner des règles, c'est ce que l'on essaie de faire. Pour ma part, je considère que les augmentations peuvent parfois être bénéfiques et nécessaires. On voit bien que l'on a des finances publiques très tendues et évidemment, chaque fois que quelqu'un occupe l'espace public, comme un camion de pizza ou autre, et qui en fait du commerce, la collectivité, la communauté des Marseillais doit en tirer des bénéfices. Sur cette question, vous avez notre soutien plein et entier.

Après, il y a ce dont a parlé ma collègue à l'instant. Vous nous dites que vous êtes vigilants pour les associations qui ne feraient pas de commerce. Néanmoins, j'ai des exemples hebdomadaires d'associations qui travaillent dans la culture, dans le social dans le canton dans lequel je suis élu, et qui se retrouvent dans des situations complexes. Encore une fois, on est dans une situation financière tendue. On voit bien que les collectivités ont de plus en plus de mal à aider financièrement ces associations et la question de l'occupation du domaine public pourrait être quelque part aussi quelque chose d'intéressant, si vous arriviez à faire la gratuité avec les associations. Parfois, quand les CIQ nous demandent ou vous demandent la gratuité sur certains événements, ils ne l'obtiennent pas.

Madame LOTA, vous allez faire quelque chose d'extraordinaire à ce Conseil, vous allez faire un cadeau de 60.000 € à NETFLIX. Or, je crois que c'est

une entreprise qui fait du commerce et des bénéfices. D'un côté, on fait payer les associations, on fait payer les CIQ et je vois qu'au rapport 118, on fait la gratuité de l'occupation du domaine public pour NETFLIX. Cela se comprend, on peut l'entendre pour l'activité et l'attractivité de la Ville.

**Madame le Maire**.- Ne cherchez pas le rapport, il n'est pas à l'ordre du jour.

**M. PAYAN**.- Comme c'est Mme LOTA qui le présente au Conseil municipal...

**Mme LOTA**.- ... Pas du tout.

**M. PAYAN**.- ...je ne sais pas qui le présente, en tout cas, la gratuité de l'occupation du domaine public, comme je ne suis pas délégué, je considère que c'est à vous que je m'adresse, puisque c'est vous qui vous occupez de cela. En effet, il y a deux poids et deux mesures. Ce n'est pas alarmant, mais c'est inquiétant. Encore une fois, si l'on peut y aller, Madame LOTA, honnêtement, en prenant le temps, vers plus d'écoute, plus de facilité pour ces associations, car on le sait, on a un contexte tendu au Conseil départemental, à la Région, ainsi qu'à la Mairie. C'est difficile. La question de la gratuité de l'occupation du domaine public pour ces associations quand elles font des manifestations culturelles ou des manifestations sportives, parce que cela n'est pas systématique, cela peut être aussi quelque chose d'extrêmement bénéfique pour ces associations. On arrive à faire cadeau à NETFLIX 60.000 € d'occupation



du domaine public, je suis sûr que l'on peut y arriver pour les CIQ et les petites associations. Merci.

**Madame le Maire.**- Merci. Je suis sûre que Mme LOTA sera très vigilante, comme elle l'est déjà pour les 4/5, mais aussi pour l'ensemble des arrondissements de notre ville. Quant au rapport que vous évoquez sur NETFLIX, je vous redis qu'il n'est plus à l'ordre du jour, car il a été retiré.

*(Le rapport 17/110/03/EFAG est adopté à la majorité.)*

*Abstention des groupes Cap à gauche et*

*Marseille bleu Marine ; Mme PASQUET vote contre.)*

**RAPPORT 17/111/03/ECSS**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION ENFANCE SOCIAL -  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE -  
Inscriptions scolaires - Actualisation des périmètres  
scolaires - Dénomination d'une école.

Rapporteur : Mme MINETTI (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/111/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)*

**RAPPORT 17/112/03/DDCV**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -  
DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ - SERVICE  
DE LA MOBILITÉ URBAINE - Reconduction des tarifs et des  
droits de stationnement applicables aux véhicules  
d'autopartage au titre de l'année 2018.

Rapporteur : Mme DAUBET (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/112/03/DDCV est adopté à la majorité.*

*Abstention des groupes Cap à gauche et  
Marseille bleu Marine.)*

RAPPORT 17/113/03/DDCV

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -  
DIRECTION DES PARCS ET JARDINS - Organisation du  
concours « Marseille en fleurs - Édition 2018 » -  
Approbation du règlement de concours.

Rapporteur : M. GIANCARLI (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/113/03/DDCV est adopté à l'unanimité.)*

RAPPORT 17/114/03/DDCV

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -  
DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ - SERVICE  
DE LA MOBILITÉ URBAINE - Reconduction des tarifs des  
droits de stationnement applicables aux taxis, au titre  
de l'année 2018.

Rapporteur : M. CINQUEGRANA (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/114/03/DDCV est adopté la majorité.*

*Abstention du groupe Marseille bleu Marine.)*

RAPPORT 17/115/03/UAGP

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE -  
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN - Aide  
au ravalement de façades - Abrogation partielle de la  
délibération n°17/1261/UAGP du 6 février 2017 -  
Approbation des nouvelles pièces constitutives du  
dossier de demande de subvention.

Rapporteur : M. LAPEYRE

Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, depuis 2015, la Ville de Marseille a décidé d'intensifier avec l'assistance technique de la SOLEAM les campagnes de ravalement de façades des immeubles situés sur notre territoire.

Par délibération du 5 décembre 2016, le Conseil municipal a approuvé la mise en place d'un nouveau dispositif d'octroi de subventions aux propriétaires d'immeubles situés sur les axes identifiés dans ce cadre. Pour notre secteur, sont concernés les quartiers de Saint-Charles, Libération, La Plaine et Le Camas. Ce nouveau dispositif cofinancé par la Ville de Marseille et le Département des Bouches-du-Rhône, à hauteur de 20 % pour la Ville et 80 % pour le Département, prévoit une nouvelle version du règlement par la création d'un taux de subvention unique et dégressif en fonction de la date de réalisation des travaux. Ce taux s'élève à 50 % du montant TTC des travaux, alors qu'il n'était auparavant que de 20 %. La liste des axes prioritaires de ravalement couvre 89 voies.

*(Lecture du délibéré.)*

*(Pas d'observation.)*

***(Le rapport 17/115/03/UAGP est adopté à l'unanimité.)***

**RAPPORT 17/116/03/UAGP**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE -  
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN - Aide  
au ravalement de façades - Attribution de subventions**

**aux propriétaires privés dans le cadre des injonctions de ravalement de façades - Financement.**

Rapporteur : M. LAPEYRE

Comme je viens de l'indiquer, lors de la présentation du rapport précédent, notre Municipalité est déterminée à favoriser l'embellissement de la ville pour améliorer l'attractivité des quartiers qui la composent. Pour cela, des campagnes de ravalement de façades ont été engagées dès 2011 avec l'affectation d'une autorisation de programme d'un montant de 2,8 M€ correspondant à une première enveloppe.

*(Lecture.)*

*(Pas d'observation.)*

***(Le rapport 17/116/03/UAGP est adopté à l'unanimité.)***

**RAPPORT 17/117/03/UAGP**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE -  
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN - Aide  
au ravalement de façades - Attribution de subventions  
aux propriétaires privés des immeubles dans le cadre  
des injonctions de ravalement de façades - Augmentation  
du montant des subventions attribuées par délibération  
n°17/1763/UAGP et modification du plan prévisionnel de  
financement - Financement.**

Rapporteur : M. LAPEYRE *(Lecture.)*

Madame le Maire, au nom de notre majorité municipale, permettez-moi de remercier vivement le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour le soutien et l'engagement qu'il vient de témoigner à

notre ville en lui apportant l'investissement nécessaire à la réalisation de notre dispositif d'aide au ravalement de façades.

*(Lecture du délibéré.)*

*(Pas d'observation.)*

***(Le rapport 17/117/03/UAGP est adopté à l'unanimité.)***

**RAPPORT 17/118/03/UAGP**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE -  
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN -  
Campagnes de ravalement de façades réparties sur les  
secteurs géographiques Vieux-Port/Préfecture, la  
Plaine/le Camas, Notre-Dame du Mont/Lodi et Saint-  
Charles/Libération dans les 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et  
7<sup>ème</sup> arrondissements - Approbation de l'avenant n°1 à la  
convention de mandat n°2017/80329 passée avec la  
Société locale d'équipement et d'aménagement de l'aire  
marseillaise (SOLEAM) - Financement.**

Rapporteur : M. LAPEYRE *(Lecture.)*

Je souhaiterais rappeler les secteurs concernés. Nous avons le secteur Saint-Charles et Libération, sont concernés : rue Consolat, boulevard Camille Flammarion, boulevard de la Libération, rue Marx Dormoy, boulevard d'Arras, rue Pierre Roche, la place Edmond Audran, avenue des Chartreux, pour le 4<sup>ème</sup> arrondissement et pour le 5<sup>ème</sup>, secteur La Plaine et Le Camas : rue Ferrari, rue de l'Olivier, rue Horace Bertin, rue Terrusse, rue Abbé de l'Épée, rue de Bruys, boulevard Eugène Pierre, rue du Progrès, rue de

l'église Saint-Michel, rue Saint-Pierre, rue Briffaut, rue Saint-Savournin, rue D'Oran et rue du Camas.

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/118/03/UAGP est adopté à l'unanimité.)*

**RAPPORT 17/119/03/EFAG**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - SERVICE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT ET DE LA PROGRAMMATION - Dépenses d'investissement des Mairies de secteur à effectuer avant le vote du budget primitif 2018.

Rapporteur : Mme TIMSIT *(Lecture.)*

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/119/03/EFAG est adopté à la majorité.)*

*Abstention des groupes Cap à gauche et*

*Marseille bleu Marine ; Mme PASQUET vote contre.)*

**RAPPORT 17/120/03/EFAG**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC - Tarif de la taxe locale sur la publicité extérieure pour l'année 2018.

Rapporteur : Mme LOTA *(Lecture.)*

Vous avez un tableau pour l'année 2018. Les publicités d'enseignes et de pré-enseignes sont indiquées. Les différences de taxation correspondent aux différences d'importance et de métrage. J'ose espérer que tout le monde est d'accord, car la publicité rapporte. J'ose espérer avoir un vote à l'unanimité.

**Madame le Maire.**- Merci, Madame LOTA.

Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

**M. PAYAN.** - C'est simplement pour dire à Mme LOTA, comme je l'avais fait l'année dernière, que c'est aussi un travail très compliqué sur ce point et qu'elle a toutes nos félicitations..

**Madame le Maire.**- ... Il n'y a pas que le Département, Monsieur PAYAN, qui est gentil avec notre majorité.

**M. PAYAN.**- ...car c'est extrêmement complexe. Je vous vois taquiner, ce soir, Madame, mais attendons, on a une séance le 15 au Département.

Madame LOTA, on en avait déjà discuté l'année dernière en Commission à la Mairie pour essayer de se dire que la publicité est un sujet intéressant pour une ville, car cela nous rapporte beaucoup d'argent et partout où l'on peut trouver des moyens de financement, on va les chercher. Pour autant, la publicité, c'est aussi quelque chose qui pollue l'espace et qui n'est pas sympathique visuellement. Vous vous souvenez que l'on avait dit que l'on devait commencer un travail d'ici la fin du mandat. Avec mes collègues, je me tiens à votre disposition pour essayer de réfléchir, on a des endroits et des secteurs dans la ville où l'on peut commencer à réduire la publicité et son impact visuel. Ce n'est pas une question de droite ou de gauche, ce n'est pas une question de couleur politique, c'est une couleur d'efficacité et d'occupation de l'espace public. En effet, des Conseils départementaux ont incité certaines Mairies à aller vers moins de publicités ou à des publicités différentes, c'est-à-

dire des publicités qualitatives dans certains endroits. Ça tombe bien, on est la plus belle ville du monde à Marseille, on voit bien que parfois, la publicité peut la défigurer.

Madame LOTA, je sais que vous avez à cœur d'éviter ça. On se tient à votre disposition pour que l'on essaie de réduire de plus en plus la publicité à l'avenir, notamment pour les années qui arrivent. Il ne s'agit pas de réduire les entrées financières, car l'on a besoin de rentrées d'argent, vous l'avez dit, mais il s'agit d'essayer de réduire l'impact visuel de la publicité. C'est une conception moderne de l'occupation de l'espace public, c'est une conception partagée de l'espace public pour aussi sortir Marseille quelquefois de sa léthargie et de la faire briller un peu plus.

Madame le Maire, si vous me le permettez, je voudrais féliciter Mme LOTA sur cette question. Elle aura un vote favorable de notre groupe.

**Madame le Maire**.- Je suis sûre qu'elle vous en remercie. Merci, Monsieur PAYAN.

*(Le rapport 17/120/03/EFAG est adopté à l'unanimité.)*

**RAPPORT 17/121/03/EFAG**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -  
DIRECTION DES PROJETS ÉCONOMIQUES - SERVICE EMPLOI -  
Approbations et signatures des avenants n°4 et  
attributions des acomptes sur les participations  
financières de fonctionnement 2018 aux associations  
École de la Deuxième chance et Mission locale de  
Marseille.**

Rapporteur : Mme TIMSIT (Lecture.)



*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/121/03/EFAG est adopté à la majorité.)*

*Abstention du groupe Marseille bleu Marine.)*

**RAPPORT 17/122/03/EFAG**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -  
DIRECTION DES PROJETS ÉCONOMIQUES - Approbations et  
signatures de conventions annuelles 2018 de partenariat  
et attribution d'un acompte sur la participation  
financière de fonctionnement 2018 aux associations Cité  
des métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte  
d'Azur, Initiative Marseille Métropole et Maison de  
l'emploi de Marseille.

Rapporteur : Mme TIMSIT (*Lecture.*)

Ils reçoivent toute l'année et aident à la  
création d'entreprises et d'emplois. Nous les  
remercions. Je vous remercie de voter pour cela.

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/122/03/EFAG est adopté à l'unanimité.)*

**RAPPORT 17/123/03/UAGP**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -  
DIRECTION DES PROJETS ÉCONOMIQUES - SERVICE EMPLOI -  
Adoption et signature du protocole partenarial d'accord  
pour la mise en œuvre du Plan local pour l'insertion et  
l'emploi Marseille Provence Centre 2018-2022.

Rapporteur : Mme COLIN (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/123/03/UAGP est adopté à l'unanimité.)*

**RAPPORT 17/124/03/ECSS**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION ENFANCE SOCIAL -  
 DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION -  
 Prolongation jusqu'au 31 mai 2018 des conventions de  
 délégation de service public de 25 Maisons pour tous et  
 acomptes sur le budget primitif 2018.

Rapporteur : Mme VENTRE (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/124/03/ECSS est adopté à la majorité.)*

*Abstention des groupes Cap à gauche et  
 Marseille bleu Marine.)*

RAPPORT 17/125/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION ENFANCE SOCIAL -  
 DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE - Aide financière au  
 fonctionnement d'associations œuvrant dans le domaine  
 de la petite enfance - Paiement aux associations des  
 premiers acomptes sur subventions à valoir sur les  
 crédits de l'exercice 2018.

Rapporteur : Mme MINETTI (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/125/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)*

RAPPORT 17/126/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION ENFANCE SOCIAL -  
 DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION -  
 Approbation de la convention-cadre des centres sociaux  
 et de son schéma directeur de l'animation de vie  
 sociale dans les Bouches-du-Rhône 2018-2021.

Rapporteur : Mme AILLAUD (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/126/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)*

**RAPPORT 17/127/03/ECSS**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION ENFANCE SOCIAL -  
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION -  
Soutien aux équipements sociaux - Acomptes sur le  
budget 2018.

Rapporteur : Mme AILLAUD (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/127/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)*

**RAPPORT 17/128/03/ECSS**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION ENFANCE SOCIAL -  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE - DIVISION  
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE - Objectif Jeunes et Contrat  
Enfance Jeunesse - Paiement aux associations ou autres  
organismes d'acomptes sur subventions de fonctionnement  
à valoir sur les crédits de l'exercice 2018.

Rapporteur : Mme MINETTI (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/128/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)*

**RAPPORT 17/129/03/EFAG**

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES RESSOURCES HUMAINES -  
Modalités de mise en œuvre et de rémunération des  
astreintes et des permanences au sein des services  
municipaux.

Rapporteur : Mme TIMSIT (*Lecture.*)

*(Pas d'observation.)*

*(Le rapport 17/129/03/EFAG est adopté à la majorité.)*

*Abstention du groupe Cap à gauche.)*

**RAPPORT 17/130/03/EFAG**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - Garantie d'emprunt - OGE C Saint-Bruno La Salle - Rénovation et extension du collège Saint-Bruno La Salle dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement.**

Rapporteur : Mme LOTA (*Lecture.*)

Si vous me le permettez, Madame le Maire, tout à l'heure, j'ai eu le doute. Avec toute la sympathie que je porte à M. PAYAN, je voudrais lui dire qu'il a raison d'être assez satisfait de mes services.

*(Rires et applaudissements.)*

Je vais m'expliquer. Quand il a parlé d'associations qui méritaient toute l'attention que nous ne manquons pas de porter pour leur attribuer la gratuité de la taxation, il a fait référence à NETFLIX qui bénéficierait de 60.000 €, j'utilise le conditionnel. Vous avez dit à juste raison, Madame le Maire, que cette délibération était retirée. Elle a bien été aussi retirée du Conseil municipal.

*(Exclamations.)*

**M. PAYAN.**- Mon intervention a servi à quelque chose, ce soir.

**Mme LOTA.**- Pas du tout. J'ai eu un grand doute en me disant comment j'ai pu laisser passer ça dans le service. Or, ce n'est pas le service des emplacements qui avait établi la taxation, cela venait d'un autre service. Il est évident que nous avons une règle de

conduite sereine et logique. C'est la raison pour laquelle, on a retiré ce rapport.

**Madame le Maire.**- Merci et bravo, Madame LOTA. Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

*(Pas d'observation.)*

***(Le rapport 17/130/03/EFAG est adopté à l'unanimité.)***

**RAPPORT 17/131/03/ECSS**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE - OPÉRA-ODÉON - Approbation de conventions de partenariat pour des actions culturelles et d'un avenant conclus entre la Ville de Marseille et divers établissements de santé et institutions.**

Rapporteur : Mme FERAUD-GREGORI

Il s'agit d'approuver plusieurs conventions de partenariat entre la Ville de Marseille et différentes institutions de santé, notamment des EHPAD répartis sur la ville et sur le département, et un avenant sur une convention que nous avons déjà approuvée en février 2017 qui prévoit une intervention gratuite qui s'appelle « Apprenti chef », le 12 décembre prochain à l'école Vitagliano-apprentis d'Auteuil à la rue Pons, dans le cadre du projet Démos-Marseille. Démos étant un projet national qui prévoit des actions de sensibilisation à la musique classique et lyrique.

Je profite de l'occasion pour signaler que ce genre d'actions sont menées sur la base du volontariat par les choristes et les musiciens de l'Opéra de Marseille qui le font avec beaucoup d'engagements tout au long de l'année scolaire, puisqu'ils se déplacent

aussi très souvent dans les collèges. Ces actions sont menées avec le soutien du Département. Madame le Maire, je vous charge de transmettre nos remerciements à Madame la Présidente, car ce sont des actions essentielles pour lesquelles les musiciens sont très engagés.

**Madame le Maire.**- Ce sera fait. Merci, Madame FERAUD-GREGORI. Y a-t-il des remarques sur ce rapport ?

*(Pas d'observation.)*

***(Le rapport 17/131/03/ECSS est adopté à l'unanimité.)***

**Madame le Maire.**- Notre séance du Conseil d'arrondissements est terminée, mais juste deux mots.

Le premier pour féliciter notre nouvelle lumière à la Mairie des 4/5, puisque c'est Monique DAUBET-GRUNDLER qui récupère la délégation de l'éclairage public, des énergies renouvelables et des illuminations. (Applaudissements.)

Beaucoup de courage à Mme DAUBET, mais je sais qu'elle va être lumineuse dans cette délégation, en tout cas, elle a une belle équipe autour d'elle.

Ensuite, je voudrais que l'on ait une pensée pour Bruno GILLES et sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Nous ne ferons pas plus de commentaires, puisque c'est d'ordre privé.

Enfin, vous souhaitez à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Pour certains, on se retrouve lundi au Conseil Municipal et même un peu après, au Conseil départemental.

Bonne soirée à tous.

*(Applaudissements.)*

*(La séance est levée à 19 heures 53.)*